



Assemblée générale

Distr. générale
11 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 27 a) de la liste préliminaire*

Développement social

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient une analyse de l'impact social de la crise mondiale, à la lumière du débat tenu à la quarante-neuvième session de la Commission du développement social. Il passe également en revue les principales initiatives et mesures prises par les États Membres et les organismes des Nations Unies pour donner suite aux textes issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale afin de faire face à la crise mondiale. Enfin, il présente un ensemble de recommandations pour examen par l'Assemblée générale.

* A/66/50.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	3
I. Impact social de la crise mondiale	2–25	3
II. Contribution de la Commission du développement social à sa quarante-neuvième session	26–51	10
A. Élimination de la pauvreté	27–41	10
B. Emploi productif et travail décent pour tous	42–46	13
C. Intégration sociale	47–51	14
III. Mise en œuvre en période de crise	52–67	15
A. Mesures nationales	53–60	16
B. Mesures prises par l'ONU	61–67	17
IV. Recommandations	68–69	19

Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 65/185, dans laquelle l'Assemblée générale a invité le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixante-sixième session, une étude complète de l'incidence des crises mondiales convergentes sur le développement social, en particulier sur la réalisation des objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté, en tenant compte des débats tenus à la quarante-neuvième session de la Commission du développement social. Il présente tout d'abord une analyse de l'impact social de la crise mondiale, suivie d'un examen de la contribution apportée par la Commission, à sa quarante-neuvième session, à la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Il examine ensuite la mise en œuvre au niveau national, ainsi que les initiatives et mesures prises par les organismes des Nations Unies. Enfin, le rapport propose un ensemble de recommandations pour examen par l'Assemblée générale.

I. Impact social de la crise mondiale¹

2. La crise financière et économique mondiale a considérablement entravé la réalisation des objectifs de développement social au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement et ceux du Sommet mondial pour le développement social. Des domaines tels que la lutte contre la pauvreté et la faim, l'emploi, l'éducation, la santé et l'intégration sociale ont subi des revers importants. Par ailleurs, la reprise a été lente, inégale et incertaine. La relance de l'emploi et des autres indicateurs sociaux a été plus lente que celle de la production, soulignant un écart entre croissance économique et développement social qu'il faudra combler grâce à des politiques efficaces aux niveaux national et international si l'on veut réaliser les objectifs de développement. La tendance grandissante des pays développés à adopter une politique de rééquilibrage budgétaire et d'austérité compromet encore les chances de surmonter la crise sociale².

Croissance économique et pauvreté

3. Avant la crise, des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté avaient été mises en œuvre, notamment dans les pays à revenu intermédiaire et à forte croissance. Selon les prévisions, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (1,25 dollar par jour) devait baisser pour atteindre 883 millions en 2015, contre 1,4 milliard en 2005 et 1,8 milliard en 1990³. Bien que le nombre de pauvres ait diminué dans toutes les régions, les progrès inégaux enregistrés au niveau mondial laissent entendre que les stratégies de réduction de la pauvreté n'ont pas toujours donné les résultats attendus, en particulier dans les pays les plus pauvres.

4. La crise a créé un nouvel obstacle de taille à la réduction de la pauvreté. Selon les projections actuelles, la pauvreté recule toutefois dans le monde, mais les

¹ On trouvera une analyse détaillée de l'impact de la crise sur le développement social dans le rapport intitulé *La crise sociale dans le monde : rapport 2011 sur la situation sociale dans le monde* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.IV.12).

² *La crise sociale dans le monde*.

³ *Rethinking Poverty: Report on the World Social Situation 2010* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.09.IV.10).

progrès sont inégaux et plus lents qu'avant la crise. Il est encore possible de réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Du fait du ralentissement de la croissance économique, entre 47 et 84 millions de personnes de plus sont restées pauvres ou ont basculé dans la pauvreté en 2009; cela n'aurait été le cas sans la crise⁴. La reprise amorcée fin 2009 a été inégale et fragile en 2010, soutenue en grande partie par les mesures de relance exceptionnelles adoptées dans de nombreux pays. Elle a également été alimentée par la croissance de la production dans les pays en développement et les économies en transition. Mais en dépit de la reprise de la croissance économique enregistrée pendant cette période, l'emploi reste à la traîne dans de nombreux pays, ce qui rend les économies vulnérables à d'autres chocs et risque d'accroître le nombre de pauvres.

5. De l'avis général, la croissance économique est le principal facteur de réduction de la pauvreté, essentiellement par la création d'emplois et l'accroissement des recettes publiques pouvant être investies dans les secteurs sociaux, notamment la santé et l'éducation. La croissance économique mondiale a commencé à ralentir à nouveau au milieu de 2010, lorsque les programmes de relance budgétaire ont pris fin. Il est à prévoir que la tendance des pays développés à adopter des politiques d'austérité freinera encore davantage la croissance économique mondiale et acculera d'autres personnes à la pauvreté en 2011 et en 2012. Il y a donc peu de chances que les indicateurs sociaux s'améliorent d'ici à 2012.

6. Du fait que la crise a fait sombrer des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté et que les gouvernements continuent de réduire les ressources consacrées aux dépenses sociales, il sera plus difficile de réaliser tous les objectifs de développement. La réduction de la pauvreté et les politiques sociales de redistribution sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Dans les pays les plus pauvres, où les revenus sont faibles et les systèmes de protection sociale embryonnaires ou incohérents, lorsqu'ils existent, les progrès sont plus difficiles. En général, plus le taux de pauvreté est élevé dans un pays, moins la croissance a un effet positif sur la pauvreté⁵.

7. L'impact de la crise sur la pauvreté dépendra des mesures prises par les gouvernements à court, moyen et long terme. Les pays doivent tenir tout particulièrement compte de l'impact social à moyen et à long terme de leurs politiques et concilier, d'une part, la nécessité de continuer à investir dans la productivité par le biais des dépenses sociales et de la création d'emplois, et d'autre part, la nécessité de réduire la dette. Les politiques économiques envisagées sans tenir compte de leurs répercussions sociales ont souvent un effet désastreux sur la nutrition, la santé et l'éducation, ce qui compromet la croissance économique à long terme.

⁴ Selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, la crise acculera 64 millions de personnes de plus à la misère. Par ailleurs, d'ici à 2015, elle aura réduit de 53 millions le nombre de personnes ayant réussi à sortir de la pauvreté. Voir *Rapport de suivi mondial 2010 : les OMD après la crise* (Washington, Banque mondiale, 2010), p. vi.

⁵ *Rapport de suivi mondial 2010*.

Emploi

8. La crise a eu des effets dévastateurs sur l'emploi, provoquant une hausse massive du chômage et acculant des millions de travailleurs à une situation d'emploi précaire, à la pauvreté, voire aux deux à la fois. Entre 2007 et 2010, 27,6 millions d'emplois ont été supprimés à cause de la crise. Les pays développés ont été durement frappés, avec plus de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'ils représentent seulement 15 % de la main-d'œuvre mondiale. Le taux de chômage mondial a augmenté de 5,6 % en 2007 à 6,2 % en 2010, après avoir atteint un pic de 6,3 % en 2009.

9. Malgré la reprise amorcée dans d'autres secteurs macroéconomiques, les mesures prises à l'échelle mondiale pour créer des emplois, dans le secteur public comme privé, sont restées sans effet sur la crise de l'emploi; le chômage demeure élevé et le sous-emploi a fortement augmenté dans certains pays. Ainsi, en Australie, au Canada et aux États-Unis d'Amérique, environ 40 % de la croissance de l'emploi s'explique par celle des emplois à temps partiel. Le rééquilibrage budgétaire assombrit encore davantage les perspectives de reprise de l'emploi.

10. Dans de nombreux pays en développement, les taux de chômage se sont rétablis aux niveaux d'avant la crise dès le début de l'année 2010. Mais le redressement des statistiques officielles de l'emploi masque l'impact de la crise sur les travailleurs dans les pays en développement, où l'emploi informel et le nombre de travailleurs pauvres sont en hausse. À cela s'ajoute le fait que beaucoup de travailleurs occupent aujourd'hui un emploi plus précaire.

11. La nette augmentation des taux de chômage à long terme ou structurel (les personnes au chômage depuis plus d'un an) observée dans la plupart des pays développés depuis 2007 met en lumière les effets de la crise sur l'emploi à plus long terme. En outre, la vulnérabilité s'est accrue : la moitié des travailleurs, soit plus de 1,5 milliard de personnes, occupent un emploi précaire. Bon nombre des nouveaux emplois créés depuis la reprise sont moins bien rémunérés, moins stables et assortis de moins d'avantages sociaux. L'une des mesures prises pour faire face à la montée du chômage a consisté à assouplir le marché du travail. Mais une réglementation du travail plus souple se traduit souvent par une situation d'insécurité pour les travailleurs, des salaires moins élevés et des conditions de travail plus difficiles, sans produire l'effet escompté en termes de création d'emplois. La croissance du salaire moyen a ralenti de 2,8 % en 2007 à 1,5 % en 2008 et 1,6 % en 2009. Si l'on exclut la Chine, le salaire moyen n'a augmenté que de 0,8 % en 2008 et 0,7 % en 2009⁶.

12. Le nombre de travailleurs découragés – les personnes en âge de travailler et prêtes à travailler mais qui ne recherchent pas activement un emploi – est également en hausse. Près de 2 millions de travailleurs ont renoncé à chercher activement un emploi. À la fin de 2009, près de 4 millions de personnes s'étaient retirées du marché du travail⁷.

13. Les jeunes sont généralement désavantagés sur le marché du travail et ont été les premières victimes de la hausse du chômage provoquée par la crise. Le taux de

⁶ Organisation internationale du Travail, *Rapport mondial sur les salaires 2010/11 : Politiques salariales en temps de crise* (Genève, 2010).

⁷ Organisation internationale du Travail, Institut international d'études sociales, *Rapport sur le travail dans le monde 2010 : D'une crise à l'autre* (Genève, 2010).

chômage chez les jeunes (15-24 ans) était déjà beaucoup plus élevé que chez les travailleurs plus âgés avant la crise. Le pourcentage de jeunes chômeurs dans le monde a atteint 12,6 % en 2010, contre 11,8 % en 2007. Pour les jeunes entrés sur le marché du travail pendant la crise, les conséquences sur le plan de l'emploi et du salaire seront probablement irréversibles.

14. Pour que l'emploi retrouve son niveau d'avant la crise, il faut des taux de croissance suffisamment élevés pour compenser la diminution de la population active. La croissance doit aussi créer des emplois et être induite par des gains de productivité, ce qui passe par de profonds changements structurels en faveur des secteurs plus dynamiques de l'économie. Au rythme actuel de la reprise, l'emploi dans le monde ne retrouvera son niveau d'avant crise que dans quatre ou cinq ans⁸.

Nouvelle hausse des prix des produits alimentaires

15. L'instabilité des prix des produits alimentaires est un obstacle de taille à la réalisation des objectifs de développement. La hausse récente des prix dans ce secteur accule des millions de personnes supplémentaires à la pauvreté et accroît les taux de malnutrition. Outre les effets à court terme du manque de nourriture, tels que l'augmentation de la mortalité infantile, la malnutrition infantile a de graves effets à long terme sur la santé, les résultats en matière d'éducation et la productivité.

16. Depuis juin 2010, du fait de la hausse des prix des produits alimentaires, 44 millions de personnes supplémentaires sont passées en dessous du seuil de pauvreté (1,25 dollar par jour). Le début de 2011 a été marqué par une flambée des prix alimentaires, qui ont frisé leurs niveaux de 2008. Si les prix alimentaires continuent d'augmenter au rythme actuel, les conséquences seront catastrophiques pour le développement social. Les simulations effectuées par la Banque mondiale⁹ montrent qu'un accroissement de 10 % de l'indice des prix des produits alimentaires pourrait faire tomber 10 millions de personnes de plus en dessous du seuil de pauvreté, et qu'un accroissement de 30 % pourrait porter ce chiffre à 34 millions. D'autres études sont moins optimistes : les ménages pauvres dans les pays asiatiques en développement consacrent déjà 60 % de leur revenu à l'alimentation, et une augmentation de 10 % des prix intérieurs risque de faire basculer 64 millions de personnes de plus dans la misère dans cette seule région¹⁰. Dans les pays en transition, les deux tiers des ménages ont été touchés par la crise et 70 % d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient dû réduire leurs dépenses d'alimentation et de santé pour faire face à la crise¹¹.

17. De nombreux pays ont adopté une politique de rigueur monétaire pour lutter contre l'inflation tirée par la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers. Une telle politique freine la reprise économique, surtout la création d'emplois, et n'est donc pas un bon moyen de juguler l'inflation des prix alimentaires. Différents facteurs contribuent à l'instabilité des cours des produits alimentaires, notamment

⁸ *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2011* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.11.II.C.2).

⁹ Banque mondiale, « Food price watch » (Washington, 2011).

¹⁰ Banque asiatique de développement, *Global Food Price Inflation and Developing Asia* (Manille, 2011).

¹¹ Banque européenne pour la reconstruction et le développement, *Life in Transition: After the Crisis* (Londres, 2011).

l'accroissement des besoins alimentaires, l'utilisation des céréales vivrières à des fins non alimentaires (par exemple pour la production de biocombustibles), la diminution des stocks de céréales et la hausse des cours du pétrole, ainsi que la spéculation sur les marchés des produits alimentaires. Les dirigeants politiques devraient donc envisager toute une batterie de mesures pour lutter contre les causes et les effets des fluctuations des cours des denrées alimentaires. Le renforcement des programmes d'aide sociale et alimentaire peut aider à atténuer l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires sur la malnutrition. Mais si ces programmes sont mal ciblés, les hausses de prix à court terme se traduiront par des déficits caloriques et des carences en micronutriments. Les effets à long terme de la malnutrition infantile sont bien connus¹² : faibles niveaux d'éducation, faible niveau de revenu durant toute la vie et faible productivité. Pour atténuer durablement les fluctuations des prix des produits alimentaires, il faut à la fois renforcer la réglementation pour lutter contre la spéculation sur les marchés des produits de base, renforcer le soutien au développement agricole axé sur la consommation locale et assouplir les obligations relatives aux biocarburants.

Envois de fonds

18. Les envois de fonds des migrants contribuent pour beaucoup au bien-être des familles et des communautés bénéficiaires. En 2010, après avoir diminué de six points de pourcentage entre 2008 et 2009¹³, les chiffres officiels des envois de fonds sont revenus à leurs niveaux d'avant la crise, soit 325 milliards de dollars. La stabilisation de l'économie américaine a permis une reprise de la croissance des envois de fonds à destination de l'Amérique latine, tandis que la hausse des cours du pétrole a contribué à un accroissement des envois de fonds en provenance de la Russie et des autres pays producteurs de pétrole vers l'Asie. Cependant, les tensions sur le marché du travail en Europe occidentale contribuent à un contrôle accru de l'immigration. Malgré une reprise apparente des envois de fonds, ils ont augmenté moins rapidement que l'inflation dans les pays bénéficiaires et les montants envoyés ne confèrent donc pas le même pouvoir d'achat qu'avant la crise. Les troubles politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord perturbent également les courants migratoires et les envois de fonds¹⁴.

Santé et éducation

19. L'impact de la crise sur la santé et l'éducation est difficile à évaluer et seul le recul du temps permettra de l'apprécier pleinement¹⁵. L'expérience des crises précédentes montre que les ménages recourent, pour y faire face, à des moyens qui peuvent avoir des effets préjudiciables sur la santé et l'éducation. Par exemple, les parents retirent leurs enfants de l'école pour économiser les frais de scolarité ou leur permettre de travailler. Avec un budget qui suffit à peine à faire face aux besoins, les

¹² Saskia de Pee *et al.*, « How to ensure nutrition security in the global economic crisis to protect and enhance development of young children and our common future », in *The Journal of Nutrition*, 140 (1) (2010).

¹³ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport de suivi mondial sur l'éducation pour tous 2010 : atteindre les marginalisés* (Paris, 2010).

¹⁴ Sanket Mohapatra, Dilip Ratha et Ani Silwal, « Outlook for remittance flows 2011-13 », *Migration and Development Brief* 12, vol. 16 (Washington, Banque mondiale, 2011).

¹⁵ Pour une évaluation de l'impact de la crise sur la santé et l'éducation, voir le *Rapport 2011 sur la situation sociale dans le monde : la crise sociale dans le monde*.

ménages achètent des produits alimentaires moins chers et moins nutritifs. Ils reportent les soins médicaux et n'achètent pas les médicaments dont ils ont besoin. Le prix des médicaments essentiels augmente souvent en temps de crise et les maladies graves ne sont pas toujours traitées.

20. Face à la baisse des revenus et à la montée du chômage, la demande de services publics augmente généralement tandis que les recettes publiques nécessaires pour financer ces services se compriment. La réduction des dépenses sociales observée dans de nombreux pays compromet les chances d'assurer une reprise durable. Il est donc essentiel de continuer à considérer les dépenses sociales comme un investissement dans la croissance future et de maintenir leur niveau en dépit des pressions immédiates qui poussent à les réduire.

Inégalités

21. L'accroissement des inégalités de revenus est à la fois une cause et une conséquence de la crise économique. La croissance économique était déjà déséquilibrée avant la crise : seuls les plus riches en profitaient, aux dépens de la création d'emplois décents et de qualité. Entre 1980 et 2005, l'accélération de la croissance et la stagnation des salaires ont creusé les inégalités : la part du revenu national allant au 1 % de personnes les plus riches a augmenté de 7,5 % à 13,4 %. Durant la même période, la dette des ménages au titre de la consommation a augmenté en raison des difficultés des salariés à maintenir leur niveau de vie face à la hausse des prix et à la stagnation des salaires. Même si les inégalités ont diminué à l'échelle mondiale étant donné que la crise a eu un impact plus lourd sur la rente financière et que les programmes d'austérité budgétaire ont freiné la croissance dans la plupart des pays développés, il est à prévoir que l'augmentation des prix des produits alimentaires, du chômage et des taux de pauvreté aggravera les inégalités de revenus au niveau national. Ces tendances ont un effet disproportionné sur les éléments les plus vulnérables de la population¹⁶.

Changements climatiques

22. Les changements climatiques accroissent la variabilité des conditions météorologiques et altèrent l'écologie agricole. S'ils perdurent, ils auront des effets préjudiciables sur la nutrition, l'éducation et la productivité. La modification des conditions météorologiques a déjà réduit la production alimentaire et les phénomènes météorologiques ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, le tsunami qui a ravagé le Japon en mars 2011 a ralenti la production et freiné encore davantage la relance de l'économie mondiale. La crise économique a également relégué au second plan les problèmes liés aux changements climatiques. Par ailleurs, face au manque d'accès au crédit et à des priorités budgétaires plus pressantes les unes que les autres, l'investissement dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets a diminué dans le secteur public comme privé.

23. Signe encourageant, les concertations nationales et internationales ont récemment adopté une optique plus large du développement durable qui reconnaît que l'amélioration du bien-être passe par des pratiques écologiques et économiques

¹⁶ Pour une évaluation de l'impact de la crise sur les inégalités, voir *La crise sociale dans le monde*.

durables. L'économie verte, dans le contexte de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, sera le thème de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable¹⁷ qui doit se tenir en juin 2012.

Soulèvements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

24. En dépit de taux de croissance appréciables, le Moyen-Orient est la région en développement qui affiche le taux de chômage le plus élevé et reste mal intégré dans l'économie mondiale. Pas moins de 70 % des jeunes de la région sont sans emploi. La région affiche également le plus faible taux de participation des femmes à la vie économique, de fortes inégalités et un bilan médiocre sur le plan du développement humain¹⁸. Les soulèvements récents ou en cours au Moyen-Orient, qui ont éclaté en partie en réaction aux conditions sociales, ont été attisés par les revendications politiques et économiques de la population et l'absence d'autre solution pour influencer les politiques gouvernementales. Bien que les mouvements de protestation aient apporté des changements dans la gouvernance qui pourraient être positifs à long terme grâce à une plus grande participation de la population aux choix politiques, la transition a contribué à accroître les prix pétroliers (hausse de 21 % au premier trimestre 2011) et pourrait perturber encore davantage l'activité économique¹⁹.

Afrique

25. L'économie africaine a bien résisté à la crise, avec une croissance de 3,6 % en 2011 et qui devrait atteindre 5,4 % en 2012¹⁹. Le nombre de chômeurs et de personnes occupant un emploi précaire demeure cependant élevé, et le taux de croissance régional ne permettra sans doute pas d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté, même avec une importante redistribution des revenus, ce qui semble peu probable. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne restent fortement tributaires de la production primaire et très vulnérables à une détérioration brutale des termes de l'échange; la production et les exportations sont peu diversifiées, de nombreuses industries ayant disparu au cours des dernières décennies. L'Afrique du Sud, l'économie la plus importante de la région, est une exception notable à la tendance régionale à une croissance positive. Avec un taux de croissance de seulement 3,5 % attendu pour 2011, il est peu probable que le pays parvienne à enrayer la montée du chômage²⁰.

¹⁷ Également appelée Rio +20 ou Sommet « Planète Terre » 2012. Consulter le site <http://www.earthsummit2012.org>.

¹⁸ Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau régional pour les États arabes, *Rapport arabe sur le développement humain 2009 : les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes* (New York, 2009).

¹⁹ *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2011*.

²⁰ Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : les tensions d'une reprise à deux vitesses : chômage, matières premières et flux de capitaux*. Études économiques et financières (Washington, 2011).

II. Contribution de la Commission du développement social à sa quarante-neuvième session

26. La Commission du développement social a consacré sa quarante-neuvième session à l'examen de son thème prioritaire, « L'élimination de la pauvreté, compte tenu de ses liens avec l'intégration sociale et le plein emploi et un travail décent pour tous ». La présente section fait la synthèse des délibérations de la Commission sur son thème prioritaire.

A. Élimination de la pauvreté

Progrès accomplis et défis à relever

27. L'élimination de la pauvreté reste un enjeu important pour tous les gouvernements et les organismes des Nations Unies, compte tenu des retombées de la crise économique et financière mondiale et de la hausse continue des cours des produits alimentaires et pétroliers. Les gouvernements nationaux et la communauté internationale restent déterminés à poursuivre l'action menée aux niveaux national, régional et mondial pour réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international en matière de réduction de la pauvreté, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et pour honorer les engagements pris dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague.

28. Grâce à l'action concertée menée aux niveaux national et international, des progrès importants – mais inégaux – ont été accomplis dans la lutte contre la pauvreté. Il devrait être possible d'atteindre d'ici à 2015 la cible fixée en matière de pauvreté dans les objectifs du Millénaire pour le développement²¹. Cependant, le fait d'atteindre cette cible ne sera qu'une étape vers l'élimination de la pauvreté, l'engagement pris lors du Sommet mondial pour le développement social. Selon les prévisions faites par la Banque mondiale avant la crise, près de 900 millions de personnes continueront de vivre dans la misère en 2015.

29. En outre, on observe des disparités entre pays et entre régions dans l'élimination de la pauvreté. C'est en Asie de l'Est, et surtout en Chine, que l'extrême pauvreté a le plus reculé et le niveau de vie a le plus augmenté. Les autres régions ont moins progressé. Par ailleurs, les tendances régionales masquent la grande diversité des situations nationales, même dans les pays ayant un revenu comparable. De fait, en dépit de prévisions encourageantes selon lesquelles la pauvreté de revenu devrait reculer aux niveaux mondial et régional, le taux élevé de pauvreté demeure un problème grave et insoluble dans de nombreux pays. Les tendances mondiales dissimulent une sombre réalité : dans de nombreux pays, la réduction de la pauvreté a été lente ou n'a guère avancé.

30. En outre, non seulement les personnes qui vivent dans la misère ont un revenu insuffisant, mais elles doivent aussi faire face à de multiples formes de dénuement, à l'absence de débouchés et à l'exclusion sociale. Si de nombreux pays sont parvenus à faire reculer la pauvreté monétaire, ils ont encore de graves difficultés à assurer l'accès aux produits et services essentiels tels que l'éducation, la santé et

²¹ Essentiellement grâce aux progrès accomplis dans quelques pays, comme indiqué au paragraphe 29.

l'alimentation. Par exemple, du fait de la crise alimentaire, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 817 millions en 1990-1992 à plus d'un milliard en 2009. Il s'est établi à 925 millions en 2010, selon les estimations, mais il pourrait être encore plus élevé en 2011 compte tenu de la nouvelle flambée du cours des matières premières²².

31. Pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et empêcher sa transmission intergénérationnelle, il faut maintenir sinon accroître les investissements dans la santé et l'éducation. Les pauvres ont encore difficilement accès à des soins de qualité et beaucoup souffrent et meurent de maladies et affections que l'on pourrait facilement éviter. Les maladies, elles-mêmes, peuvent faire basculer des familles vulnérables dans la pauvreté. Il n'est plus à démontrer que l'éducation est un facteur de mobilité socioéconomique, et le manque d'instruction empêche souvent les pauvres de travailler dans le secteur structuré, où les emplois sont mieux rémunérés. Ces corrélations mettent en lumière le cercle vicieux de la pauvreté (revenus insuffisants-mauvaise santé-faible niveau d'éducation) qui pourrait être brisé moyennant des politiques gouvernementales efficaces.

32. Les disparités entre les sexes et entre régions urbaines et rurales demeurent un obstacle à la mise en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté. Malgré le recul sensible des inégalités entre les sexes au cours des 30 dernières années, les femmes sont encore défavorisées par rapport aux hommes dans presque tous les domaines et ne participent pas à part égale aux processus de prise de décisions. En outre, on observe partout dans le monde de grandes disparités entre citadins et ruraux en termes de bien-être. Bien que le nombre de pauvres ait augmenté plus rapidement en milieu urbain, notamment en Amérique latine, ils restent proportionnellement plus nombreux en milieu rural.

33. La pauvreté revêt des dimensions sociales, économiques, politiques et écologiques, et certaines causes structurelles de la pauvreté et des inégalités sont par nature des facteurs mondiaux. Le manque de possibilités d'emploi décent, de protection sociale et d'accès aux services sociaux, des inégalités qui se creusent, la multiplication des catastrophes naturelles et le fardeau accru des maladies, en particulier le VIH/sida, sont autant d'obstacles auxquels les gouvernements nationaux et la communauté internationale doivent remédier pour parvenir à éliminer la pauvreté.

Enseignements tirés de l'expérience

34. À moins de cinq ans de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire, il est urgent de prendre des mesures pour accélérer les progrès en s'appuyant sur les succès remportés jusqu'à présent et sur les enseignements tirés de l'expérience, tout particulièrement dans les régions et les pays où la pauvreté recule plus lentement que prévu et où il subsiste d'importantes disparités sociales et économiques.

²² Ce sera probablement le cas : selon les estimations de la Banque mondiale, 44 millions de personnes supplémentaires ont été acculées à la misère en 2010 en raison de la hausse des prix des produits alimentaires et la Banque asiatique de développement prévoit que 64 millions de personnes continueront à vivre avec moins de 1,25 dollar par jour en Asie si les prix alimentaires se maintiennent à leur niveau d'avril 2011.

35. Les pays se heurtent à divers obstacles économiques, sociaux et politiques pour mettre en œuvre leurs stratégies et programmes d'élimination de la pauvreté. Malgré la diversité des difficultés rencontrées à cet égard, il existe un consensus général sur un certain nombre d'enseignements tirés de l'expérience des uns et des autres, notamment le fait que la pauvreté ne pourra reculer durablement sans une croissance économique rapide et soutenue, accompagnée de changements structurels et appuyée par de solides politiques macroéconomiques anticycliques. Le recul spectaculaire de la pauvreté en Asie de l'Est et les progrès enregistrés sur ce front dans de nombreux pays africains avant le début de la crise mondiale en sont la preuve. Comme le montre le *Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2010*, de nombreux programmes de qualité se sont avérés très efficaces pour lutter contre la pauvreté, notamment les programmes de microcrédit et de délivrance de titres fonciers.

36. Compte tenu du caractère multidimensionnel de la pauvreté, il faut appliquer des stratégies de réduction de la pauvreté qui aillent au-delà des approches centrées sur la croissance économique et prévoient des mesures permettant d'améliorer la situation dans les secteurs de l'éducation, du logement, de la santé et de l'emploi de façon à réduire les inégalités. Dans bien des pays, l'accroissement des écarts de revenus et de richesse a limité l'impact de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. Dans les sociétés où il existe de fortes inégalités, les pauvres n'ont souvent pas accès à des ressources productives comme la terre, les marchés ou l'infrastructure des transports et des communications, et sont donc exclus des processus de croissance économique. C'est pourquoi les politiques macroéconomiques devraient tenir pleinement compte de la dimension sociale du développement, notamment de la nécessité de réduire les inégalités et de promouvoir le plein emploi et un travail décent pour tous.

37. Pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté, les pays en développement doivent appliquer des programmes qui assurent l'accès universel à une protection sociale minimale et à des services sociaux de base. Pour autant que les mesures de protection sociale protègent les individus contre divers chocs et accroissent leur capacité de gérer et de surmonter des situations qui ont des répercussions sur leur bien-être, elles sont essentielles en ce qu'elles réduisent la vulnérabilité et empêchent une détérioration des conditions de vie. En période de crise économique, les systèmes de protection sociale jouent un rôle important en tant qu'outils de stabilisation sociale et économique. Sur le long terme, la protection sociale peut aider les individus et les familles à bâtir un capital humain et leur offrir un espoir d'amélioration de leurs moyens de subsistance, remédiant ainsi aux causes sous-jacentes de la pauvreté. Assorties d'interventions plus générales pour lutter contre la discrimination et améliorer l'accès aux ressources ainsi que leur redistribution, ces mesures auront un profond impact sur la pauvreté et sur la vulnérabilité et contribueront à créer un cercle vertueux entre croissance économique et élimination de la pauvreté.

38. Les pays ayant réussi à réduire la pauvreté monétaire et à améliorer les conditions sociales à grande échelle sont ceux qui ont adopté des politiques globales de protection sociale bénéficiant à la majorité de la population. Bien que le régime de protection sociale dépende de la situation de chaque pays, il devrait garantir au minimum un ensemble de transferts sociaux indispensables (adaptés au contexte national) et l'accès aux services essentiels, comme les soins de santé, l'éducation et une nutrition adéquate. Mise en place progressivement, cette protection sociale

minimale est financièrement abordable, même pour les pays les plus pauvres. Les investissements nécessaires dans la protection sociale sont généralement moins perçus comme une contrainte si l'on tient compte des conséquences possibles en leur absence. Il est important que ces interventions soient assorties d'investissements sociaux de plus large portée pour lutter contre la discrimination, l'exclusion et la répartition inégale des ressources.

39. La mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté a également montré que le développement rural et la productivité agricole sont des préalables au développement social et au recul de la pauvreté, et qu'il faut accorder une plus grande attention à l'économie rurale et au rôle de l'agriculture dans les pays en développement. Dans de nombreux pays en développement, les petites et moyennes exploitations agricoles emploient la majorité de la population active. Il est également important d'établir des liens entre la production agricole et les marchés urbains locaux, de façon à protéger la population contre les chocs externes, à accroître la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté, compte tenu de la nouvelle envolée des prix mondiaux des produits alimentaires.

40. Ce sont les pays où la croissance économique s'est accompagnée de gains de productivité agricole et d'une amélioration durable des possibilités d'emploi décent, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, qui ont le plus progressé sur la voie de la réduction de la pauvreté. Il faut accroître l'investissement public pour stimuler la croissance économique dans les pays en développement dotés d'un important secteur agricole, où beaucoup de femmes travaillent. À cet égard, la promotion de l'égalité des sexes est essentielle pour garantir que les femmes partagent les fruits du développement agricole et rural.

41. Enfin, l'exemple des pays qui ont réussi à appliquer des stratégies efficaces de réduction de la pauvreté montre combien il importe d'intégrer les politiques sociales dans une stratégie de développement au sens large pour remédier aux situations qui sont la cause de cette pauvreté et qui la perpétuent. Pour produire des effets durables, les stratégies de lutte contre la pauvreté doivent être assorties de politiques sociales qui bénéficient à tous les membres de la société, pas seulement aux pauvres. Il est important de s'inspirer des exemples de réussite et de redoubler d'efforts au niveau international pour réaliser plus rapidement les objectifs de développement adoptés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire et les engagements pris à Copenhague.

B. Emploi productif et travail décent pour tous

42. La promotion du plein emploi et d'un travail décent et productif pour tous est au cœur des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale. Dans une situation de plein emploi, le taux de chômage est faible et les taux de salaire réels sont élevés. La pauvreté ne pourra pas être éliminée tant que les travailleurs n'auront pas accès à des emplois qui leur assurent un salaire supérieur au seuil de pauvreté. En outre, il est essentiel d'améliorer la qualité des emplois, comme le souligne le Programme pour un travail décent, pour s'attaquer au problème des travailleurs pauvres dans de nombreux pays. Les changements structurels fondés sur une croissance induite par les gains de productivité contribuent également à accroître le niveau de l'emploi et les salaires réels.

43. Si l'emploi procure aux pauvres les revenus nécessaires pour échapper à la pauvreté, l'accès à l'emploi et à un travail décent est également indispensable pour faire en sorte que les fruits de la croissance économique soient plus largement partagés. Le développement durable et le partage équitable des fruits de la croissance passent par le plein emploi et un travail décent et productif pour tous.

44. Si l'on veut réaliser les objectifs de développement arrêtés au niveau international, en particulier celui qui consiste à éliminer la pauvreté, il est impératif de faire du plein emploi et du travail décent et productif pour tous un objectif central des politiques nationales et internationales. Pour assurer une croissance stable et équilibrée qui permette d'éliminer la pauvreté, la promotion du plein emploi et du travail décent doit donc être placée au cœur des politiques macroéconomiques. Il faut aussi de solides politiques anticycliques et un système financier en état de fonctionner.

45. Le souci d'équilibrer à tout prix le budget de l'État, sans tenir compte des conséquences possibles, a souvent pour effet un déclin des investissements publics dans les infrastructures, les technologies et le capital humain, qui sont tous des facteurs essentiels pour la croissance économique et la création d'emplois. L'accent doit donc être mis sur l'examen des dépenses publiques de manière à privilégier les dépenses productives au lieu de procéder à une réduction générale du budget, surtout dans le contexte actuel de la reprise après une grave récession économique.

46. L'Initiative pour un socle de protection sociale, qui est codirigée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), est un élément essentiel du programme pour un travail décent. L'Initiative comprend un ensemble de mesures systémiques visant à réduire la pauvreté et la vulnérabilité grâce à quatre garanties fondamentales : accès universel aux soins de santé essentiels; sécurité de revenu pour les enfants; aide aux chômeurs, aux personnes en situation de sous-emploi et aux pauvres; et sécurité de revenu pour les personnes âgées et les handicapés. Les investissements dans un socle de protection sociale peuvent créer un cercle vertueux : le développement permet d'améliorer l'éducation, la formation et la santé, ce qui élargit la réserve de capital humain disponible pour alimenter la croissance à long terme tout en accroissant le nombre de personnes employées dans le secteur structuré. À terme, la croissance du secteur structuré générera des ressources financières supplémentaires grâce aux recettes fiscales et permettra ainsi d'améliorer la protection sociale.

C. Intégration sociale

47. Les gouvernements du monde entier sont de plus en plus nombreux à reconnaître le rôle important que joue l'intégration sociale en faveur du développement social et de la réduction de la pauvreté; en stimulant la cohésion des sociétés et en les rendant plus stables et justes, l'intégration sociale crée un environnement propice au développement et au progrès. C'est par la participation de tous à la vie sociale, économique, politique et culturelle que les politiques nationales pourront répondre aux besoins de la société, notamment des pauvres.

48. De nombreux pays ont remédié au manque de cohésion de leurs politiques d'intégration sociale tout en les rendant plus solidaires et conformes à leurs objectifs

de développement et à leurs stratégies de lutte contre la pauvreté²³. Il faudrait que les pouvoirs publics et les partenaires sociaux s'efforcent de créer un environnement favorable à la participation et à l'intégration sociale, ce qui suppose de prendre des mesures et de mettre en œuvre des politiques pour éliminer les discriminations et les barrières sociales. De cette façon, on soutiendra et renforcera l'action de lutte contre la pauvreté.

49. La promotion de l'intégration sociale a progressé, notamment par l'adoption de plans d'actions internationaux, de conventions et de déclarations élaborés pour répondre aux difficultés de différents groupes sociaux à surmonter l'exclusion sociale et la pauvreté. Les pouvoirs publics et les partenaires sociaux ont mis en œuvre des politiques d'intégration sociale visant à réduire les inégalités et à éliminer les discriminations, à garantir un accès équitable à l'emploi, à fournir des services sociaux, une éducation et des soins de santé de base, et à accroître la participation et l'intégration de certains groupes sociaux, en particulier des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des autochtones.

50. Aider les familles nombreuses ou les familles monoparentales constitue un moyen efficace de lutter contre la pauvreté en général. Pour faire en sorte que la pauvreté ne se transmette pas de génération en génération, il est indispensable d'aider en priorité les enfants des familles pauvres, notamment au moyen de prestations pour enfants à charge, de virements en espèces, d'allocations scolaires et d'indemnités de logement ou encore en les faisant bénéficier d'une scolarisation gratuite et de programmes de placement familial.

51. En outre, la famille protège traditionnellement ses membres et il serait bon d'accompagner cette fonction essentielle. Des mesures de protection sociale efficaces associées à des prestations de service efficaces et à des services de base accessibles peuvent utilement aider les familles. Le vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, qui sera célébré en 2014, donne un élan supplémentaire aux actions visant à promouvoir et réaliser les objectifs fixés dans ce cadre. En mettant à exécution sa mission de suivi du Sommet mondial pour le développement social, la Commission du développement social s'inspirera des thèmes suivants pour préparer ce vingtième anniversaire : lutte contre la pauvreté des familles et l'exclusion sociale, conciliation de la vie professionnelle et de la famille et promotion de l'intégration sociale et de la solidarité entre les générations.

III. Mise en œuvre en période de crise

52. L'application des décisions issues du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale est devenue de plus en plus complexe dans le cadre des nombreuses crises survenues au cours des dernières années. Pour surmonter efficacement ces difficultés, il importe de proposer des mesures plus cohérentes et mieux coordonnées tant sur le plan national qu'à l'intérieur du système des Nations Unies.

²³ Pour plus d'informations et d'exemples, voir le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la résolution 2010/12 du Conseil économique et social intitulée « Promouvoir l'intégration sociale » (E/CN.5/2011/2).

A. Mesures nationales

53. La crise financière actuelle, qui a suivi de près toutes les crises de ces dernières années, a eu pour conséquence l'abandon des théories néolibérales et au retour à une économie plus dirigiste. Les mesures anticycliques de politique macroéconomique ont nettement contribué à atténuer les effets de la crise dans de nombreux pays. La récession économique et ses conséquences sociales ont été moins graves qu'on ne l'avait craint grâce aux mesures rapidement mises en place par de nombreux pays, y compris par les économies émergentes du monde en développement. Selon les estimations de l'OIT, les mesures anticycliques appliquées par les pays du G-20 ont sauvé ou créé 21 millions d'emplois au total dans la zone économique concernée²⁴.

54. La crise de la dette dans les pays développés, apparue au début de 2010, s'est poursuivie en 2011, obligeant les gouvernements à réduire leurs dépenses. Dans certains pays, les pouvoirs publics ont diminué les dépenses sociales, fragilisant de ce fait les systèmes de protection sociale, dans le but de faire face à l'augmentation des déficits, encore accentuée par la crise économique. La réduction des dépenses de santé et d'éducation, les suppressions d'emplois, la baisse des salaires et l'augmentation des impôts sont autant de mesures prises par les pays dans l'espoir qu'elles amélioreront leur situation budgétaire.

55. L'inquiétude suscitée par les déficits et le niveau de la dette ont incité certains pays à appliquer des mesures d'austérité. Ces pays ont mis fin aux mesures de relance budgétaire, relevé l'âge du départ à la retraite pour alléger la charge financière représentée par le versement des pensions, réduit les salaires et augmenté les impôts. Ainsi, l'Espagne s'est engagée à réduire ses dépenses publiques de 7,9 % en 2011, l'Allemagne a procédé à une coupe de 4,3 % de son budget fédéral entre 2010 et 2011, et l'Italie va baisser de 10 % son budget national pour 2011 et 2012.

56. Il est à craindre que de telles mesures aggravent la crise ou du moins la prolongent, compte tenu du ralentissement de la croissance induit par la consolidation budgétaire. Une étude menée par le FMI a montré qu'après deux ans, une réduction du déficit budgétaire équivalant à 1 % du produit intérieur brut (PIB) entraînait une baisse de 0,5 % de la production et une augmentation du chômage d'un tiers de point de pourcentage²⁵. Au bout du compte, de telles mesures, en faisant augmenter le chômage, notamment celui des jeunes, et en affaiblissant les systèmes de protection sociale au plus mauvais moment, pourraient bien contribuer à aggraver la crise ou à la prolonger.

57. Toutefois, certains pays en développement, ayant tiré les leçons des crises précédentes, se sont efforcés de maintenir le niveau des dépenses sociales pour continuer à récolter les fruits du développement, en dépit d'une baisse des revenus publics résultant d'un ralentissement de la croissance économique. Par exemple, les Gouvernements de l'Argentine, de l'Inde et de l'Afrique du Sud ont maintenu voire élargi leurs programmes d'allocations en espèces aux familles, ceux-ci ayant souvent donné de bons résultats en matière de réduction de la pauvreté ainsi que

²⁴ « Accélérer une reprise riche en emplois dans les pays du G-20 : leçons de l'expérience », rapport préparé par le BIT avec le concours de l'OCDE pour la Réunion des ministres du travail et de l'emploi du G-20, 20 et 21 avril 2010, Washington (Genève, 2010).

²⁵ Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : reprise, risques et rééquilibrage*, Études économiques et financières (Washington, octobre 2010).

pour les enfants, lesquels fréquentent plus régulièrement l'école, sont mieux nourris et sont moins souvent contraints au travail²⁶.

58. Certains gouvernements ont réussi à étendre la protection sociale dans le cadre de leur dispositif de lutte contre les effets de la crise, et à la rendre plus adaptée aux nouveaux besoins sociaux, en particulier au début de la crise économique et financière mondiale. De cette façon, ils ont atténué les effets de l'augmentation des prix de l'alimentation et du carburant ainsi que de la récession économique sur les populations pauvres et vulnérables. À titre d'exemple, le Brésil a étendu son programme Bolsa Familia afin d'assurer un revenu minimum à près de 50 millions de personnes, soit 0,4 % de son PIB en 2010²⁷.

59. Dans le domaine de la protection sociale, quelques pays en développement, dont le Burkina Faso, le Mexique et le Mozambique, ont pris des mesures pour appliquer l'Initiative pour un socle de protection sociale, telles que des campagnes d'information, la mise en place d'une équipe spéciale nationale en charge de la question, un bilan de la situation en matière de protection sociale, l'élaboration de mesures visant à étendre la protection sociale existante à de plus larges segments de la population et des études. D'autres pays, comme l'Argentine, le Chili et l'Afrique du Sud ont adopté une législation spécifique en vue de réformer leur système de sécurité sociale, afin d'accroître la protection sociale à l'égard des groupes sociaux marginalisés, des personnes âgées, des personnes handicapées et des chômeurs. En Inde, le National Rural Employment Guarantee Scheme (programme national de garantie de l'emploi rural) fait face aux besoins de 53 millions de ménages ruraux pauvres en leur permettant de travailler 100 jours par an dans le cadre de programmes de travaux publics²⁶.

60. Certains pays essaient de tirer parti des crises en investissant dans des emplois verts pour faire reculer le chômage et lutter contre la pauvreté²⁸. D'autres encore reconsidèrent le rôle que peuvent jouer le secteur public et les organisations de la société civile en offrant des services sociaux susceptibles de constituer une nouvelle source d'emplois en réponse aux conséquences de la crise économique et financière. Toutes ces initiatives convergent vers la mise en œuvre des engagements pris en matière de lutte contre la pauvreté, d'emploi et de travail décent, lors du Sommet mondial pour le développement social.

B. Mesures prises par l'ONU

61. Le système des Nations Unies a lancé toute une série d'activités pour mettre en œuvre le Programme d'action de Copenhague et atténuer les conséquences de la crise mondiale sur les progrès accomplis en matière de développement social. À cet égard, de nouveaux projets et partenariats destinés à renforcer la cohérence du système des Nations Unies et à accroître l'efficacité de la coopération en matière de développement ont vu le jour.

²⁶ Pour plus d'informations et d'exemples, voir OIT-Programme des Nations Unies pour le développement, *Sharing Innovative Experiences: Successful Social Protection Floor Experiences* (New York, 2011).

²⁷ *Sharing Innovative Experiences*.

²⁸ Pour plus d'informations, voir *Situation économique et sociale dans le monde 2011 : la grande transformation technologique pour une économie verte*, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.11.II.C.1.

62. Dans le cadre de la Commission du développement social, le Département des affaires économiques et sociales a organisé des tables rondes et des réunions de groupes d'experts portant sur les nouvelles questions liées au développement social, notamment la lutte contre la pauvreté, la protection sociale, le travail décent et l'intégration sociale²⁹. La Division des politiques sociales et du développement social a organisé un Forum de la société civile afin que la participation à la quarante-neuvième session de la Commission soit aussi large que possible. En outre, la Division mène des activités de recherche de pointe et publie des rapports tels que son rapport phare de 2011³⁰. Le Programme d'action de Copenhague fournit également une base aux services consultatifs de coopération technique que le DAES propose aux gouvernements, plus particulièrement aux pays les moins avancés et à ceux en situation particulière, tels que les petits États insulaires en développement.

63. La deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), proclamée par l'Assemblée générale en 2007 et axée sur le thème « Le plein emploi et un travail décent pour tous », constitue le cadre directeur du programme d'élimination de la pauvreté de l'Organisation des Nations Unies. Le Département des affaires économiques et sociales et l'Organisation internationale du Travail coordonnent un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, soutenu par 21 organismes, fonds, programmes et commissions régionales ainsi que par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Ce plan met l'accent sur la création d'emplois, la protection sociale, les droits et normes en matière de travail, et les conséquences de la crise mondiale économique et financière sur l'emploi.

64. Pour faire face aux effets convergents de la crise mondiale sur le développement social, le CCS a adopté neuf initiatives conjointes des Nations Unies, en avril 2009. Le Pacte mondial pour l'emploi et le Socle de protection sociale sont tous deux partie intégrante de ce cadre d'action. Le Pacte mondial pour l'emploi est un cadre de partenariat mondial dirigé par l'OIT qui vise à élaborer des mesures en réponse à la crise, en s'appuyant sur les principes d'un travail décent et d'une reprise créatrice d'emplois. Le Pacte encourage une reprise axée sur les investissements, l'emploi et la protection sociale et s'efforce également de placer la question de l'emploi au cœur de l'action politique. L'Initiative pour un socle de protection sociale a pour objectif de favoriser l'accès aux transferts sociaux de base et aux services sociaux, en mettant l'accent sur l'aide aux groupes vulnérables. Elle a établi un solide réseau constitué par les organismes des Nations Unies, les partenaires bilatéraux et les organisations non gouvernementales afin de garantir la cohésion et la coordination de l'action au niveau national. L'initiative conjointe de lutte contre la crise adoptée par le système des Nations Unies dans le domaine de la sécurité alimentaire, coordonnée par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, est une autre mesure étroitement liée au programme du Sommet mondial pour le développement social, qui vise à lutter contre les effets de la crise alimentaire.

65. Les organismes des Nations Unies ont également tenu compte des interconnexions existant entre les moyens de lutter efficacement contre la crise et le

²⁹ Pour plus d'informations, consulter le site Web du Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies : <http://social.un.org/index/ExpertGroupMeetings/PanelDiscussions.aspx>.

³⁰ *La crise sociale mondiale*.

respect de l'environnement. L'Initiative pour une économie verte du Programme des Nations Unies pour l'environnement, une des initiatives de lutte contre la crise avalisée par le CCS, cherche à démontrer que l'investissement dans le secteur écologique est un instrument à fort potentiel pouvant favoriser la reprise et la croissance durable, promouvoir un travail décent, réduire la pauvreté, et résoudre en même temps d'importants problèmes environnementaux. Le programme conjoint PNUD/PNUE relatif à l'Initiative Pauvreté-Environnement appuie également les efforts des pays pour intégrer les modes d'interaction pauvreté-environnement dans les plans de développement nationaux, et pour parvenir à une gestion de l'environnement qui améliore les moyens de subsistance et débouche sur une croissance durable.

66. Le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, constitué par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et sociales, continue de jouer un rôle important dans le domaine du développement social notamment en matière d'élaboration de politiques, de prise de décisions et de gestion, et par l'intermédiaire de son groupe sectoriel sur le développement social. Compte tenu de l'importance du Sommet Rio +20 qui doit se tenir en 2012, la participation au Comité exécutif a été élargie afin de permettre aux organismes des Nations Unies, aux fonds et programmes concernés d'y figurer, et de renforcer ainsi la coordination et la cohérence des préparatifs du Sommet par les organismes des Nations Unies. Le groupe sectoriel sur le développement social a été chargé de faciliter et de coordonner les travaux des membres du Comité exécutif, avec l'objectif de mettre en évidence la dimension sociale du développement durable. Parmi les autres initiatives, on compte le Réseau des économistes chefs de file et le Service consultatif en macroéconomie. La première s'efforce de renforcer la cohérence des études et des grandes orientations de politique économique à l'intérieur du système des Nations Unies, et d'encourager l'esprit de coopération; la deuxième a été conçue pour répondre à une demande et donner aux pays la possibilité de solliciter plusieurs avis sur certaines questions macroéconomiques.

67. Grâce à la concertation de l'action nationale et internationale, des progrès considérables ont été accomplis pour atteindre le but fixé par les objectifs du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que la pauvreté monétaire n'est qu'un des nombreux aspects de la pauvreté et du dénuement identifiés dans la Déclaration de Copenhague et son programme d'action. De fait, en raison de la convergence de plusieurs crises mondiales, les pays ont éprouvé de grandes difficultés à mettre en œuvre les engagements pris lors du Sommet mondial car ils se sont trouvés confrontés à des tensions sociales engendrées par la pauvreté, le chômage et le sous-emploi ainsi qu'à une baisse des finances publiques, dans un contexte de faible croissance économique. Même si les conséquences sociales dans des domaines tels que l'éducation et la santé ne se feront pleinement sentir qu'avec le temps, il est évident que le monde traverse une crise sociale.

IV. Recommandations

68. Afin de préserver les acquis de la lutte contre la pauvreté et du développement social et d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire d'ici à 2015, l'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes :

a) La croissance économique durable étant une condition nécessaire mais non suffisante pour éliminer la pauvreté et étant donné qu'elle doit être équitable et profiter à tous pour avoir un impact maximum, les politiques macroéconomiques comme les politiques sociales devraient prendre en compte les inégalités en vue de les réduire afin que la croissance économique bénéficie à tous et contribue à l'objectif prioritaire de développement qu'est l'élimination de la pauvreté;

b) La création d'emplois et notamment d'emplois décents devrait faire partie intégrante des objectifs de politique macroéconomique, l'expérience ayant montré que la voie la plus directe pour sortir de la pauvreté passe par la création d'emplois décents en nombre suffisant et que, de cette façon, la croissance économique aide à réduire à la fois la pauvreté et les inégalités;

c) Les politiques gouvernementales doivent être anticycliques et il convient d'épargner les recettes fiscales en période de prospérité pour financer les mesures expansionnistes en période de récession; à cet égard, les pays doivent disposer d'une marge de manœuvre politique leur permettant de mettre en place des politiques anticycliques de manière cohérente; cette marge de manœuvre politique doit résulter de la modification de l'axe fondamental et de la nature des orientations politiques imposées aux pays par les organisations internationales en échange de leur aide;

d) Les systèmes de protection sociale universelle et les programmes actifs de création d'emplois devraient être systématiquement inclus dans tout train de mesures afin d'accroître la création d'emplois décents, d'éliminer la pauvreté et de favoriser la cohésion sociale.

69. Compte tenu de l'importance croissante des questions sociales dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire et l'instauration d'un développement durable, l'Assemblée générale souhaitera peut-être examiner les recommandations suivantes afin d'accélérer la mise en œuvre des décisions issues du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale :

a) Mettre l'accent sur la dimension sociale du développement dans le programme de l'ONU en matière de développement, y compris l'action en faveur du développement durable, en invitant la Commission du développement durable à continuer d'évaluer activement son organisation et ses méthodes de travail futures, en vue d'établir un programme pluriannuel axé sur des questions prioritaires telles que les aspects actuels du développement social et les nouveaux problèmes économiques, financiers et environnementaux;

b) Inviter les États Membres à lancer, dans leur pays, des initiatives en vue de créer des sociétés sans laissés-pour-compte en mettant en commun les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques de référence, notamment les moyens de renforcer l'appui politique pour les questions sociales. Les résultats de ces actions et initiatives pourraient être soumis à la Commission du développement social;

c) Inviter les organisations du système des Nations Unies et toutes les parties prenantes à participer plus largement et de façon plus ciblée aux travaux de la Commission, en encourageant, entre autres actions, la tenue de

débats régionaux plus ouverts, susceptibles de contribuer aux travaux de la Commission, telles que des réunions des commissions régionales sur son thème prioritaire;

d) Favoriser une plus grande cohérence des mesures prises par les organisations du système des Nations Unies ainsi que de leur application, en coordonnant plus étroitement la mise en œuvre des différentes initiatives correspondantes telles que, notamment, la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, le Programme d'action mondial pour la jeunesse, le Pacte mondial pour l'emploi, le Programme pour un travail décent, les neuf initiatives conjointes de lutte contre la crise mises en place par le Conseil des chefs de secrétariat et le Programme d'action du Sommet de 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement.
